

Concours Photos 2026 du Domaine des Grottes de Han Infos et règlement à lire attentivement.

Ce concours photo, organisé par le Domaine des Grottes de Han, vise à joindre 6 photos **des visiteurs** du Domaine à l'exposition AgriNature du Festival Nature Namur qui sera accueillie du 1^{er} au 30 septembre sur le site du Domaine des Grottes de Han. Ce concours a pour but de mettre en avant les **beautés naturelles du Domaine uniquement**. Flore et faune sauvages, du Parc Animalier, ou encore merveilles du monde souterrain...

Le concours est ouvert à tous, également aux moins de 18 ans. Chaque participant a le droit de présenter un **maximum de 3 photos** et ne peut participer qu'une seule fois. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 28 juin à minuit**.

Après la clôture des inscriptions, une première pré-sélection de 10 photos (toutes catégories confondues) sera réalisée par notre jury. Le jury se basera notamment sur des critères de qualité artistique, d'originalité et de respect du thème du concours.

Les 10 photos seront ensuite soumises au vote du public sur la page Facebook du Domaine, pendant 10 jours. Seules les mentions « j'aime » enregistrées sur la publication officielle Facebook du Domaine seront prises en compte pour le vote du public.

Toute tentative de fraude, notamment via l'utilisation de faux comptes ou de systèmes automatisés, pourra entraîner l'exclusion du participant concerné.

À l'issue du vote du public, les 6 photos qui auront remporté le plus de votes seront imprimées en grand format et se joindront à l'expo photos AgriNature qui prendra place au Domaine du 1^{er} au 30 septembre.

La photo qui remportera le plus de votes verra son auteur récompensé des prix suivants : 2 abonnements d'accès illimité au Domaine durant un an ainsi que 2 places pour la visite exclusive « Brame du cerf au crépuscule » ! Et les 5 autres photos (qui auront récolté le plus de votes sur notre page Facebook) permettront à leur auteur de remporter 1 PassHan+ pour visiter les 3 attractions du Domaine.

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables et ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces.

Comme énoncé ci-dessus, les photos peuvent à la fois être des photos de la nature sauvage du Domaine et de ses paysages mais également des photos des animaux accueillis sur le site ou encore des photos dans les Grottes.

Les images doivent avoir été prises entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 juin 2026. Les photos provenant de sites extérieurs ne sont pas autorisées. Nous vous demanderons éventuellement une preuve de votre visite.

Ne seront pas acceptées : des images avec la présence d'êtres humains. Les photos déjà envoyées lors du dernier concours (2024) ne seront pas acceptées.

Pas de montage photo autorisé. Les retouches doivent être limitées à l'amélioration globale de l'image (niveaux, balance des blancs, contraste...). Le noir et blanc est autorisé.

L'utilisation de l'IA est strictement interdite.

Nous veillerons à ce qu'aucune nuisance - destruction/perturbation de la faune, irrespect de l'environnement, des lieux... n'ait été engendrée pour la prise de vue des images.

ATTENTION, les images doivent IMPERATIVEMENT :

- Être renommées : **01_NOM_Prenom_Titre de la photo.**
- Être au format HD, en 2000 x 3000 ou 4000 x 6000 pixels
(La définition des images doit permettre une impression en format 80x54 cm)
- Pas de marge, ni inscription (signature...)
- Pas de photo montage (autorisons uniquement des retouches « classiques » sur photo)
- Chaque fichier doit être en format JPEG (non compressé)

Envoyez votre candidature via le lien Google Forms

- Google Forms : [lien ici](#)
- Merci d'y copier-coller le lien de téléchargement de vos images via WeTransfer :
<https://wetransfer.com>

Les fichiers envoyés doivent rester accessibles jusqu'à la fin du processus de sélection.

Les participants faisant partie de la première sélection (10 photos) seront avertis personnellement de leur sélection par e-mail dans le courant de la semaine du 6 juillet. S'en suivra ensuite la sélection finale par vote du public sur notre page Facebook. Le/la grand(e) gagnant(e) du concours sera ensuite contacté(e) et remportera 2 abonnements d'un an au Domaine des Grottes de Han ainsi que 2 visites exclusives « Brame du cerf » au crépuscule.

Pour les participants de moins de 18 ans, nous demandons une confirmation de la participation par signature par l'un des parents. Merci de joindre une preuve, via un scan ou une photo, directement dans le formulaire.

Le participant (ou son représentant légal pour les mineurs) est responsable des informations transmises dans le cadre de sa participation.

Les participants doivent posséder les droits d'auteur de toutes les photos envoyées et garantir l'authenticité de leur(s) photo(s). L'organisateur décline toute responsabilité envers n'importe quelle infraction aux droits d'auteur. Le photographe conserve la propriété intellectuelle de ses photos, mais autorise le Domaine des Grottes de Han à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de l'exposition et de la promotion de ce concours ainsi que de l'exposition au grand public sur site et autres activités liées au Domaine.

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours sont utilisées uniquement pour la gestion de celui-ci. Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), chaque participant dispose d'un droit de rectification et de suppression de ses données en contactant l'organisateur à l'adresse suivante : emarketing@grotte-de-han.be.

En cas d'utilisations non strictement liées à l'organisation du concours, ou activités liées, l'accord préalable de l'auteur sera toujours demandé. En cas d'accord, les photos ne pourront être utilisées qu'à des fins culturelles, pédagogiques, sociales, promotionnelles ou touristiques. Tout usage commercial sera exclu. Les photos seront toujours accompagnées du nom de leur auteur.

Toute candidature de participation au Concours photos du Domaine des Grottes de Han **implique l'acceptation sans réserve du présent règlement** et de ses possibles modifications d'organisation et de fonctionnement. L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours

en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté. En cas de contestation sur le sens des stipulations du présent règlement, seul le texte en français fera foi.

La participation au concours étant réalisée par le biais d'internet, elle implique la connaissance et l'acceptation des limites d'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les débits très variables ou le temps de chargement. En conséquence, le Domaine des Grottes de Han ne saurait en être tenu pour responsable.



www.grotte-de-han.be

Des questions ? emarketing@grotte-de-han.be